

Les missions de Service Civique reprennent !

Après leur interruption en mars dernier suite aux consignes gouvernementales, les missions de Services Civiques reprennent.

Le service civique c'est quoi ?

C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le Service Civique est indemnisé entre 580,62 euros et 688,30 euros par mois et s'effectue en France ou à l'étranger.

Créée le 12 mai 2010, l'Agence du Service Civique fête cette année ses 10 ans de mise en relation des jeunes souhaitant s'engager avec les organismes d'accueil.

L'objectif de l'engagement de Service Civique est à la fois de mobiliser la jeunesse face à l'ampleur de nos défis sociaux et environnementaux, et de proposer aux jeunes de 16 à 25 ans un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils pourront mûrir, gagner en confiance en eux, en compétence, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

Il a également pour objectif d'être une étape de vie au cours de laquelle des jeunes de toutes origines sociales et culturelles pourront se côtoyer et prendre conscience de la diversité de notre société.

Pour devenir volontaire, il suffit d'aller sur le site www.service-civique.gouv.fr, de se créer un compte et postuler à la mission de son choix.

Le CIAS à l'Ouest de Rennes, organisme d'accueil depuis 2014, propose actuellement 2 missions de service civique au sein de ses services : une en soutien la vie sociale de nos aînés en Ehpad (1poste) et une pour contribuer à la lutte contre l'isolement des séniors avec l'équipe La Longère du CIAS (2 postes).

Ces annonces sont consultables sur le site internet du Service Civique www.service-civique.gouv.fr et sur celui du CIAS à l'Ouest de Rennes www.cias-ouest-rennes.fr/recrutement.

Pour plus de renseignement contacter Laurence Jouanneau au 02 23 41 28 00